

L'ECHO Collongeois

Vive le printemps !



Dans ce numéro

Edito	2
Que s'est-il passé	3 à 7
Vie pratique	8/9
Le saviez-vous ?	10/11
Infos pratiques	12



Monsieur le Maire, André Duparc

*Vous aimeriez publier
un article ou autre?
Merci d'envoyer
vos suggestions de préférence
par email
ou bien déposez-les à la Mairie.*

*Pour le bulletin de juillet 2019,
avant le:
15 juin 2019*

*Nous nous réservons le droit
d'en différer la publication.*

Impressum

Journal municipal de Collonges
Directeur de publication :
André Duparc
Rédaction :
Commission communication
Mise en Page - Impression :
Imprimerie PIETRI Gex
Distribution :
Mairie de Collonges - 1000 ex.

Le mot du Maire

Le conseil d'agglomération du Pays de Gex a arrêté le PLUIH le jeudi 28 mars à une forte majorité. Ce nouveau règlement d'urbanisme va modifier considérablement notre PLU actuel. Diminution drastique des zones urbanisables et contraintes pour celles restantes à construire. Pour notre commune 210 à 220 logements seront autorisés de 2020 à 2030. C'est un minimum nécessaire si nous voulons maintenir nos commerces de proximité et nos 11 classes primaires.

Actuellement, quelques permis de construire sont déposés pour éviter les nouvelles réglementations qui entreront en vigueur à la fin mars 2020 si toutes les étapes de concertation du PLUIH se passent sans encombre pendant cette période.

Le 26 mars 2019, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2019. Celui-ci s'équilibre en fonctionnement à 2 541 290 € et à 6 570 600 € en investissement.

Vous trouverez en pages intérieures des graphiques explicatifs concernant les dépenses et les recettes de cet exercice.

En investissement ce budget est le plus élevé de nos mandats, il est audacieux mais nécessaire pour apporter un meilleur cadre de vie à nos administrés. La construction du centre de loisirs nécessite le recours à un emprunt de 3 millions d'euros mais l'état de nos finances nous le permette aisément, et sans augmentations de la fiscalité locale dont les taux restent inchangés depuis des décennies.

Je vous souhaite de bonnes vacances de Pâques.

André Duparc

MAIRIE DE COLLONGES

*du lundi au vendredi : 9h - 11h30
& lundi mardi et jeudi : 17h - 19h*

Tel. 04 50 59 61 25 / Fax. 04 50 56 70 63

*collonge@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.fr*

Le Conseil Municipal se réunit le deuxième mardi de chaque mois.

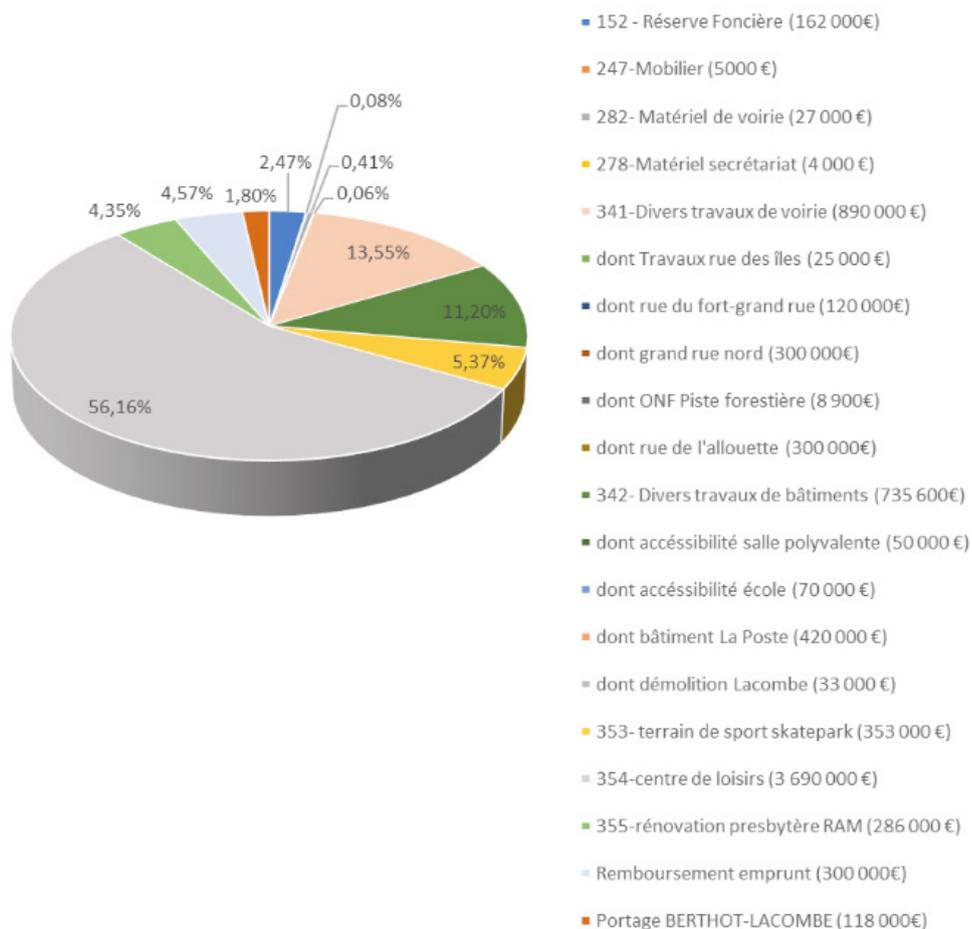
Les comptes rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.

Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique

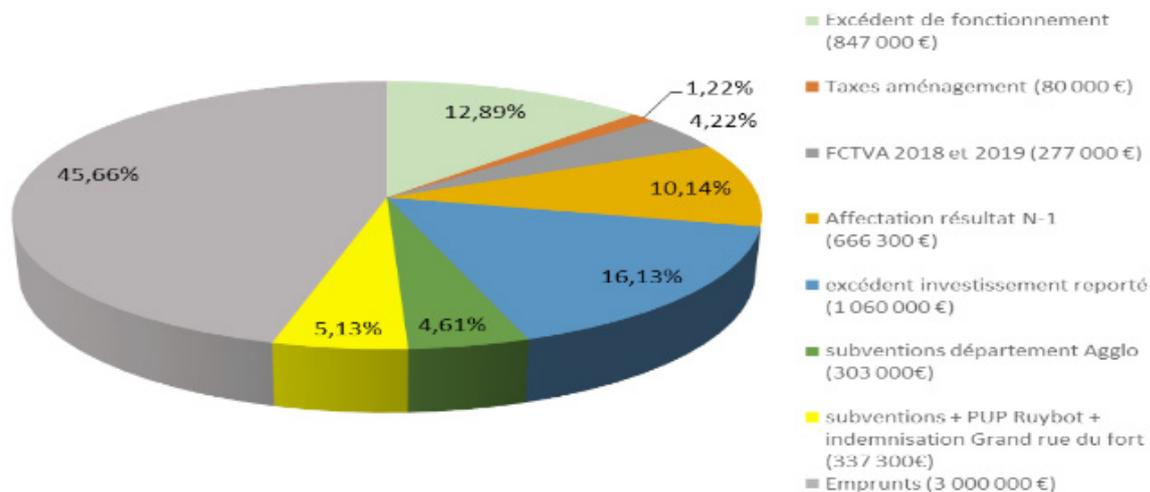
Que s'est-il passé à Collonges?

Le Budget

2019-Dépenses d'Investissement 6 570 600 €

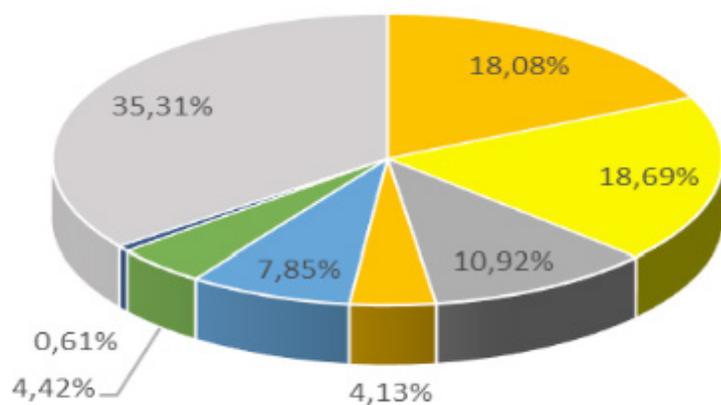


2019-Recettes d'Investissement 6 570 600 €



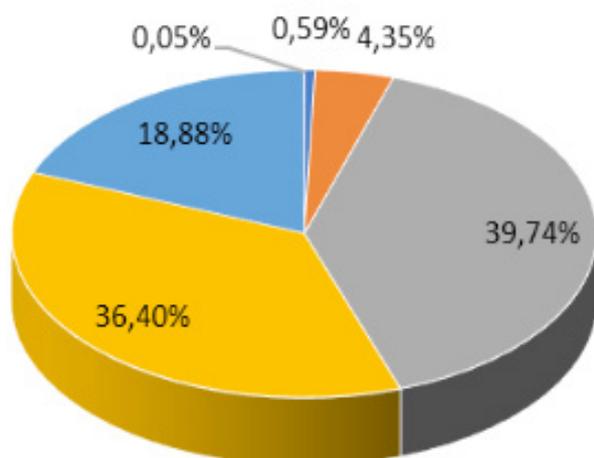
Que s'est-il passé à Collonges ?

2019- Dépenses de Fonctionnement 2 541 290 €



- 11-Charges à caractère général (459 390 €)
- 12-Charges de personnel (475 020 €)
- 14-Atténuation de Produits (277 388 €)
- 42-Opération d'ordre entre section (105 000 €)
- 65-Autres charges de gestion courante (199 543 €)
- 66-Charges financières (112 288 €)
- 67-Charges exceptionnelles (15 442 €)
- 023-022 Virement à la section d'investissement (897 219€)

2019-Recettes de Fonctionnement 2 541 290 €



- 013-Atténuations de charges (15 000 €)
- 70-Produits des services (110 581 €)
- 73-Impôts et taxes (1 009 811 €)
- 74-Dotations et participations (925 000 €)
- 75-Autres produits gestion courante (479 698 €)
- 77-Produits exceptionnels (1200€)

Que s'est-il passé à Collonges ?

Projets en cours

Cette nouvelle rubrique est destinée à vous faire part de l'évolution des chantiers actuellement en cours dans la commune, vous la retrouverez dans chaque numéro.

Le chantier du skate parc avance et devrait s'achever avant l'été; nous profitons de cette parution pour vous faire part des projets liés à son aménagement.

Nous avons mandaté une association Lyonnaise spécialisée dans les graphs et notamment la culture du graffiti afin de décorer certains murs de l'ensemble. Ces fresques murales seront réalisées par des jeunes du village, eux même encadrés par des animateurs de l'association, Le but est de fédérer autour d'un projet culturel et créatif les jeunes de la commune qui souhaitent s'engager. Nous souhaitons que ce lieu soit respecté et animé par notre jeunesse Collongeoise et que les choix esthétiques liés à la décoration reflètent leurs envies.

Une fois les ébauches validées conjointement par la municipalité, l'association et les jeunes, les graffeurs professionnels réaliseront les dessins sur place, Nous formerons des jeunes sélectionnés qui bomberont ensuite les murs définitifs (après une formation aux techniques de la peinture à la bombe bien entendu!!):

Les jeunes dès 12 ans peuvent participer, qu'ils soient skateur, futur utilisateur ou juste passionnés par le dessin ou l'art. Nous allons organiser des ateliers dans les prochaines semaines, les intéressés sont invités à s'inscrire en mairie.

hCM

Tu as plus de 12 ans, tu souhaite participer aux ateliers et t'investir dans le projet du skate parc? Rejoins nous inscrit toi dès maintenant par mail auprès de : catherinemeresse@sfr.fr

Catherine Meresse



Que s'est-il passé à Collonges ?

Carnaval du Sou des Ecoles

Le vendredi 22 mars 2019 s'est déroulé le traditionnel carnaval organisé par les maîtresses de l'école de Collonges ainsi que le Sou des écoles. Le soleil ayant été de la partie cette année, un beau défilé a pu avoir lieu l'après-midi dans les rues de Collonges, au plus grand bonheur des enfants.



Les enfants préinscrits au concours de déguisements ont pu défiler sur scène dans leur plus beau costume. Les trois premiers de chaque catégorie ont été récompensés de petits lots et diplôme du meilleur déguisement.

Comme chaque année, tout le monde a pu se régaler avec les bonnes crêpes faites sur place ainsi que par les délicieux gâteaux apportés par les parents.

Cette année, il y avait également des hot-dogs afin de rassasier les petites faims du soir.

La boom et l'ambiance de la piste ont été gérées par Kévin, ce qui a ravis les petits comme les grands. Un grand merci à lui.

La prochaine manifestation sera la Kermesse qui se déroulera le samedi 29 juin. Afin que nos enfants puissent s'amuser au mieux, nous avons besoin d'aide pour la tenue de stand. Si vous avez des disponibilités (même peu de temps), nous vous remercions de nous le faire savoir à l'adresse mail soucollonges@yahoo.fr

A très bientôt,

Le Sou des Ecoles

L'exposition «Génération».

Le 16 et 17 mars dernier nous avons eu le plaisir de vous accueillir à la salle de musique de Collonges lors de l'exposition «Génération». Nous souhaitons vous remercier pour l'accueil chaleureux fait à notre travail. En effet près de 200 personnes nous ont rendu visite durant le week-end.

L'exposition est le résultat d'une collaboration entre trois artistes de la région, Michel Moysan, photographe, Yvon Raisin, artiste sculpteur, et moi-même, danseuse professionnelle et professeure de danse jazz diplômée d'Etat.

J'ai commencé la danse ici à l'école de danse de Collonges, par la suite j'ai suivi une formation à Genève, Lyon puis à Paris. De retour dans la région depuis 3 ans, j'ai rencontré Michel Moysan par hasard par le biais d'une amie, s'en est suivie une collaboration d'un an autour de la danse et du mouvement dans plusieurs lieux de notre région (la Valserine, le viaduc de Cize-Bolozon, l'étang de Péron...). Et c'est au fort l'écluse et au belvédère de Léaz que Monsieur Raisin m'a donné l'occasion de danser autour de moi ses sculptures. Nous avons par la suite sélectionné les meilleures photos pour les partager avec vous.

Lors du vernissage nous avons souhaité intégrer des intermèdes dansés par mes élèves de l'école municipale de musique théâtre et danse de Bons en Chablais et de la MJC de Viry. Vous avez pu également voir une pièce chorégraphique dansée par Floriane Butet, danseuse professionnelle, et moi-même.

Un sondage a également été mis en place pour élire votre photographie préférée, vous avez été nombreux à jouer le jeu, je vous laisse découvrir votre top trois.

Je tiens à remercier tout particulièrement Messieurs Michel Moysan et Yvon Raisin pour leur travail d'artiste et leur créativité, Monsieur Duparc, Maire de Collonges pour la mise à disposition de la salle d'exposition et sa venue au vernissage, les conseillers municipaux présents à ces côtés, et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette exposition : Audrey Parize, photographe, Floriane Butet, l'association Arts sans Frontières pour le prêt de leur matériel d'exposition, nos familles et amis, mes élèves et pour finir toutes celles et ceux qui ont eu la curiosité de venir découvrir notre travail ! Un grand Merci à tous !

Fanny Vesin

Que s'est-il passé à Collonges ?



La numéro un
Photo : Michel Moysan



La numéro deux
Photo : Michel Moysan



La numéro trois
Photo : Michel Moysan



Vernissage :
Photo Audrey Parize

Vie pratique

Nous vous informons que :

Maitre Peggy Simorre

avocate au barreau de l'Ain

a ouvert son cabinet

au : 169, rue Bizot.

tél. : 04 50 20 23 91

port. : 07 68 01 25 07

www.peggy-simorre-avocate.fr

peggy@simorre-avocat.fr

Nouveauté

Le «Assistants Maternels parents Pays de Gex Agglo» propose des ateliers à destination des enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistants maternels.

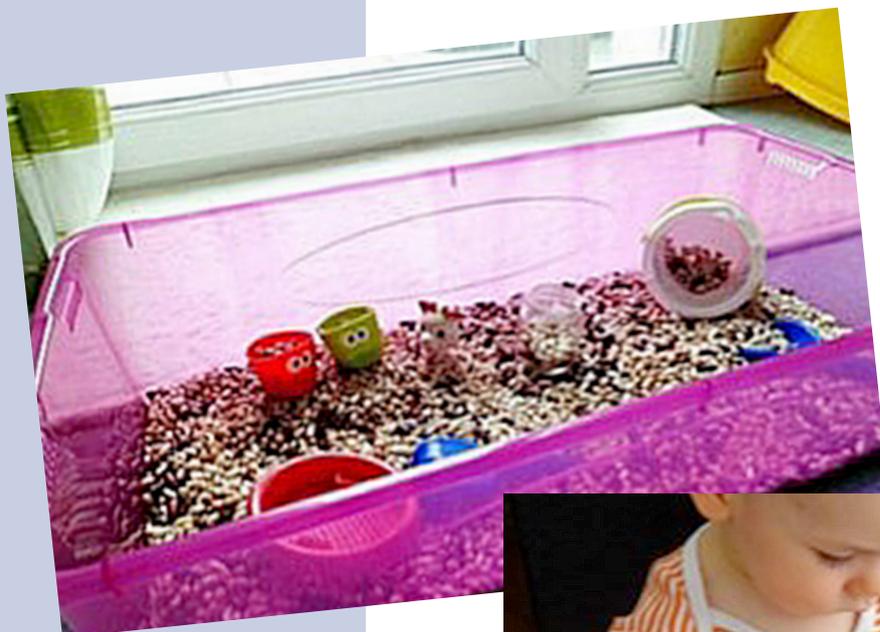
Au programme :

peinture, transvasements, jeux libres, comptines, spectacle...

Quand ? Le jeudi matin à compter du 2 mai 2019

Où ? Foyer rural de Collonges

Information et inscriptions auprès de Madame Sophie Sellier
au : 04 50 56 33 93.



Pays de Gex
● ● ● ● ● agglo



Bibliothèque municipale

Horaires:

les mercredis de 15h00 à 18h30
les vendredis de 16h00 à 18h30
les samedis de 10h00 à 12h00

Information:

La bibliothèque sera fermée
une semaine du mercredi 17 au
samedi 20 avril (inclus).

Beau printemps,
bonne lecture et à bientôt

Bibliothèque municipale

60 Grand' Rue

04 50 56 72 06

bibliotheque.collonges@orange.fr

www.collonges.fr/bibliotheque



Arts sans Frontières

L'Association «Arts sans Frontières» vous propose une exposition du 27 avril au 12 mai, d'un artiste de la région d'Auxerre, Denis CANUT, dans la salle de musique, en face de la bibliothèque.

Denis CANUT se décrit comme un artiste peintre chercheur en réalité poétique, entre art figuratif et art abstrait :

«Voilà 45 ans que je pratique cet art, avec toujours plus de joie, en recherchant les images poétiques qui peuvent apparaître sous le pinceau à la condition de faire un lâcher prise dans l'écriture picturale, un peu comme le barreur sur une mer agitée.

Le monde est plein de facettes qu'un œil exercé peut rendre visible. Il y a ce que l'on voit et surtout ce que la pensée humaine en retient.»

L'Association «Arts sans Frontières» a le plaisir de vous inviter au vernissage, qui aura lieu le samedi 27 avril dès 18h.

en présence de l'artiste.

Ouverture de l'exposition :

Mercredi et vendredi de 15h à 18h.

Samedi et dimanche de 15h à 19h.

Le saviez-vous ?

L'abeille assure plus de 80% de la pollinisation.

Par temps de pluie l'abeille pourrait être plaquée au sol par des gouttes de pluie plus lourdes qu'elle.

Elle ne pèse qu'un dixième de gramme; par vent fort elle serait emportée comme une feuille morte !

Lorsque la température est inférieure à 8 degrés, la butineuse ne sort pas.

LA POLLINISATION

Le pollen est l'élément mâle de la fleur. Ces petites graines microscopiques contiennent le potentiel énergétique nécessaire pour donner naissance à un fruit; un légume ou une graine. L'abeille réalise la pollinisation des plantes, de façon induite, quand elle part butiner les fleurs.

Lors de la récolte du pollen et du nectar, des graines restent accrochées aux flancs du corps poilu de la butineuse; une partie de ces graines se colle au pistil de la fleur suivante, et ainsi de suite... c'est le cycle de la pollinisation de fleur en fleur.

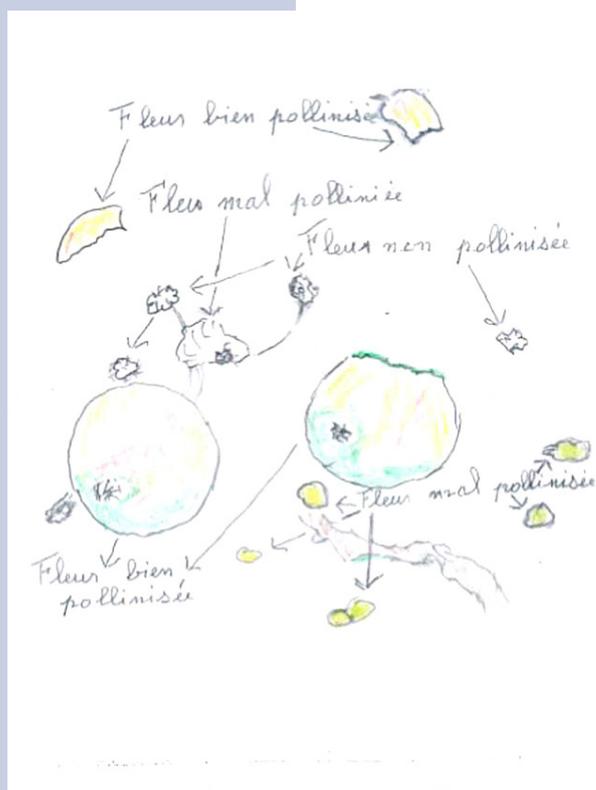
Quelques chiffres:

Les abeilles doivent butiner de 7000 à 7500 fleurs pour la fabrication d'un gramme de miel.

Chaque abeille visite, en moyenne, 200 à 300 fleurs à l'heure.

Ce sont près de 100 millions de fleurs visitées, chaque jour par les abeilles butineuses d'une ruche. De part cette activité, les abeilles assurent plus de 80% de la pollinisation des végétaux.

*Jean-Pierre Delpree
Berger des abeilles*



Quand le Rhône s'est arrêté de couler

La chose paraît inimaginable aujourd'hui, mais il fut un jour où le Rhône s'est arrêté, stoppé net par un énorme éboulement de terre et de rochers!

Le temps était à la pluie depuis une bonne semaine et partout les rivières étaient en crue. Nous sommes dans la nuit du 2 au 3 Janvier 1883, le train Paris-Genève attendu à Cornavin à 11h52 du soir vient de traverser le tunnel du Fort L'Ecluse, quand un énorme glissement de terrain emporte toute une partie de la montagne, ainsi que la voie de chemin de fer et emplit le lit du fleuve de terre et d'éboulis jusqu'à couper son cours.

Dans les heures qui suivent, un lac énorme se forme en amont, jusqu'à Chancy, tandis qu'en aval le fleuve a disparu et laisse voir son lit vide.

Dans le secteur de Collonges et des autres communes, la catastrophe naturelle n'a heureusement pas fait de victimes, car l'eau est montée lentement, ce qui a permis aux riverains d'évacuer leurs maisons.

Mais plus que ce lac provisoire, la grande crainte des autorités est que ce barrage naturel cède d'un coup, provoquant un terrible raz-de-marée qui aurait ravagé Bellegarde, Seyssel et toutes les villes en bordure du Rhône.

Dans son édition du 5 Janvier, le journal de Genève relate «Dès l'aube du 3 Janvier 1883, l'annonce d'une rupture du barrage naturel a causé dans les villes riveraines du Rhône, situées en aval du défilé de L'Ecluse, une terrible anxiété. A Lyon, des mesures furent immédiatement prises pour faire évacuer les maisons les plus menacées, tandis que le pont de Sainte-Colombe était interdit à la circulation».

Le 6 Janvier 1883, la Tribune de Genève écrivait «Quant à l'origine de l'éboulement, il peut être attribué, presque à coup sûr, à un ruisseau qui s'était frayé un chemin dans le tunnel et sous la voie et qui a réussi à désagréger les terres sous-jacentes. On peut encore le voir cascader joyeusement sur les ruines qu'il a accumulées sur son passage ».

La Tribune évoque aussi le bruit énorme provoqué par le glissement qui réveilla les hommes en poste au Fort L'Ecluse.

Mais fort heureusement, la catastrophe fut évitée, car le barrage céda petit à petit sans faire trop de dégât, le flot ensuite s'affaiblit en s'éloignant de son point de départ, préservant ainsi Lyon et les autres villes limitrophes du fleuve de ravages terribles.

Dès le 13 Janvier, les travaux sur le lieu de l'éboulement où 250 ouvriers s'activaient à creuser des puits de mine pour purger la falaise, faisaient déjà entrevoir le rétablissement de la ligne dans un délai de quelque mois et celui d'une voie provisoire dès Février. Ce qui fut fait pour le trafic de marchandise uniquement.



Informations pratiques

Pompiers	18 ou 112 (portable)
Gendarmerie	17
Police pluri-communale	04 50 59 33 12
ligne directe	06 04 54 39 10
Médecins	04 50 56 71 00
Infirmières	04 50 56 71 64
Pharmacie	04 50 59 60 17
Dentiste	04 50 59 61 31
Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Psychologue	06 15 47 47 59
Assistante sociale	04 50 42 12 65
École & psychologue	04 50 59 68 30
Podologue	04 50 59 54 79
Sage-femme	06 63 86 16 66
Familles Rurales	09 75 17 14 37
accueildeloisirs.collonges@laposte.net	
Bibliothèque	04 50 56 72 06
bibliotheque.collonges@orange.fr	

Horaires pour le bricolage, jardinage

Du lundi au vendredi:
8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi:
9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés:
10h – 12h



Horaires déchetterie Péron

	Horaires d'hiver (nov. à fév.)	Horaires d'été (mars à oct.)
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h et 13h30 - 17h	8h30 - 12h et 13h30-18h
Samedi	8h30 - 17h	8h30 - 18h
Dimanche	9h00 - 12h	9h00 - 12h



AGENDA



Dates	Manifestation	Où ?	Qui ?
Du 27/04/19 au 12/05/19	Expo aquarelles Denis CANUT	Salle de musique (face à la bibliothèque)	Arts sans Frontières jeansolangeortiz@outlook.fr 04 50 56 29 13
Dimanche 05/05/19	Concert musique	Foyer rural	Ensemble de Cuivres de Chan-cy Collonges cgraziotti@orange.fr 06 20 69 64 02
Mercredi 08/05/19	Cérémonie du 8 mai	St Jean de Gonville	Mairie de Collonges collonge@ccpg.fr 04 50 59 61 25
Dimanche 26/05/19 8h à 18h	Elections Européennes (1 seul tour)	Foyer rural	Mairie de Collonges collonge@ccpg.fr 04 50 59 61 25
Samedi 01/06/19	Manifestation (non com-muni-quée)	Foyer rural	Jeunesse d'Ecorans melina.deville7@gmail.com 06 13 71 90 53
Du 01/06/19 au 16/06/19	Expo peintures M. DE-MORNEX	Salle de musique (face à la bibliothèque)	Arts sans Frontières jeansolangeortiz@outlook.fr 04 50 56 29 13
Samedi 08/06/19	Concours de boules	Repas au foyer rural et concours sur le terrain à côté	Boule Collongoise 06 74 39 55 73
Samedi 15/06/19 matin	Vente pâtisseries	Place de la fontaine à côté de la Mairie	Comité Paroissial guy.tornare208@orange.fr
Vendredi 21/06/19	Fête école de danse (privée)	Foyer rural	Ecole de Danse danscollonges@gmail.com 04 50 56 71 23
Samedi 22/06/19 soir	Feux de la Saint Jean	Pré aux Rippes face à la Madone, RD vers Farges	Comité d'Embellissement franceranieri@hotmail.com 04 50 59 60 32
Mercredi 26/06/19 De 16h30 à 19h30	Don du Sang	Foyer rural	Amicale Donneurs Sang 04 50 59 61 60
Samedi 29/06/19 Toute la journée	Kermesse	Foyer rural	Sou des Ecoles soucollonges@yahoo.fr 06 49 99 90 31
Dimanche 14/07/19	Fête nationale	Foyer rural	Amicale Sapeurs-Pompiers mani.florent@email.com